



SASU CARRIERES DE SAINT GEORGES Carrière de Goulvent *Commune de Saint Georges le Flécharde (53)*

RELEVÉ DES NIVEAUX DE VIBRATIONS LIÉES AU TIR DE MINES DU 20 JANVIER 2014

PLAN DE TIR

- ▶ Charge unitaire maximale : 140 kg

RESULTATS

Les données sont transcrites dans le tableau ci-dessous :

- ▶ **STATION A : « Eau de Sarthe »**
 - Vitesses particulières :

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	2.0	1.7	1.2
Fréquence (Hz)	16.9	22.6	53.9
Vitesse pondérée (mm/s)	1.9	1.2	0.7
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. de l'A.P. n°2010-P-84 du 15/01/10	Oui	Oui	Oui

- ▶ **STATION B : « Goulvent »**
 - ➔ Pas de déclenchement de l'appareil de mesure
- ▶ **STATION C : « Lotissement 2 rue de la Marairie, St Georges le Flécharde »**
 - ➔ Pas de déclenchement de l'appareil de mesure

OBSERVATIONS

Les vitesses mesurées respectent les seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15/01/10.